



Chers parents, patineurs et entraîneurs,

Vous trouverez ci-joint les informations concernant l'inscription à l'école du printemps 2026 qui se déroulera du mardi 5 mai 2026 au samedi 13 juin 2026.

Il est à noter que les inscriptions débuteront selon l'ordre de priorité suivant :

- Mercredi 18 février 2026: membres du conseil d'administration
- Jeudi 19 février 2026 à 19h00, membres de Patinage Candiac, saison automne-hiver 2025-2026
- Mardi 24 février 2026, non-membres

Afin de permettre à tous nos membres de s'inscrire, les inscriptions pour les blocs Star à l'école de printemps sont limitées à 3 blocs maximum par patineur membre de Patinage Candiac. À partir du lundi 23 février et sous réserve de places disponibles, chaque patineur, membre de Patinage Candiac, pourra ajouter des blocs supplémentaires pour un maximum de 6 blocs au total.

L'inscription se fera par l'entremise de Splextech, via le lien : [Splex](#)

Vous pouvez consulter le document en annexe pour plus de détails relativement à la procédure d'inscription.

Comme à l'habitude, le nombre de places par session est limité. Les inscriptions par l'entremise de Splextech procèdent selon la règle de priorisation du premier inscrit et ne considère pas l'ancienneté du patineur.

Les limites d'inscriptions seront acceptées sur Splex comme suit :

- 60 patineurs pour le Patinage Plus (PP);
- 24 patineurs pour le Semi-Privé (enfants et adultes);
- 22 patineurs par bloc pour les Star Open.
- 24 patineurs par bloc pour les Star 1 à 4
- 22 patineurs par bloc pour les Star 5 et plus.

En cas de surnombre, une liste d'attente sera créée, mais ne sera pas gérée par Splextech. Dans ce cas, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à l'adresse : presidente.patinagecandiac@gmail.com.

..

Tel qu'indiqué au document en annexe, le montant de l'inscription doit être acquitté via Splex par carte de crédit ou par la transmission d'un chèque à l'adresse : 59, CHEMIN HAENDEL, CANDIAC (QUÉBEC), J5R 1R7, libellé au nom de « Patinage Candiac ». Ce chèque doit être reçu et acquitté avant le 26 avril 2026. Dans le cas où le paiement n'a pas été effectué avant cette date, l'inscription sera alors annulée et la place sera alors remise en disponibilité

Il est important de s'assurer de procéder à l'inscription suivant le bon niveau du patineur.

Pour les patineurs du Patinage Plus ou du Semi-Privé, veuillez valider votre niveau avec la directrice du programme PP et SP, Nadia Bougherara à l'adresse courriel suivante : pp.patinagecandiac@hotmail.com.

Dans le cas où un patineur est inscrit dans la mauvaise catégorie, des changements pourront être effectués seulement dans le cas où le nombre de place disponible le permet. Le club se réserve le droit de modifier l'horaire et les classifications selon les circonstances, y incluant le nombre d'inscriptions.

Administration :

Des frais de 20 \$ seront ajoutés pour tous chèques retournés par la banque.

Politique de remboursement :

Sur réception du formulaire de remboursement dûment complété, des frais d'administration de 25\$ seront retenus et le reste sera remboursé. Aucun remboursement ne sera effectué après le 26 avril 2026.

Nous espérons avoir le plaisir de vous revoir en grand nombre.

Pour toutes informations additionnelles n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à l'adresse : presidente.patinagecandiac@gmail.com

BONNE SAISON !